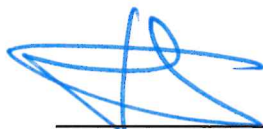

**AVIS DE CHANGEMENT D'HEURE
DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

AVIS VOUS EST DONNÉ QUE :

1. L'assemblée ordinaire de la Régie d'assainissement des Coteaux prévue le 8 juillet 2026 débutera à compter de 15 h 30 au lieu de 16 h 00.

DONNÉ À COTEAU-DU-LAC, CE 3^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.



Jacques Legault, secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Legault, secrétaire, certifie que j'ai affiché l'avis ci-dessus, ce 3^e jour du mois de juillet 2026, à l'hôtel de ville des municipalités concernées, en date du 3 juillet 2026.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 3^e jour du mois de juillet 2026.



Jacques Legault, secrétaire